

près de chaque Université pour exercer une surveillance (sic) générale sur *tous* les comités d'examens.

Nous parlerons, dans notre prochain numéro, de la ridicule position de ces deux *nullités*.

En trois années, le trésor de la ville de New-York s'est enrichi de la somme de \$21,900 payée par 32,850 personnes tra-
duites devant les tribunaux pour avoir violé la défense de
cracher par terre.

Au dernier congrès américain pour la lutte contre la tuber-
culose, les statistiques ont établi qu'un septième de la popula-
tion en Europe et en Amérique tombait victime du bacille de
Koch.

Le gouvernement de l'Etat du New-Jersey, E.-U., vient de
voter la somme de dix mille piastres pour faire des études scien-
tifiques sur l'origine et les mœurs des moustiques qui sont la
cause de certaines affections.

Le conseil d'Etat d'Italie a adopté le principe suivant :

“Attendu que les sanatoriums pour tuberculeux ont en vue
la défense de la santé publique, ils doivent être considérés com-
me institutions publiques de bienfaisance”.

La ville de Milan aura un sanatorium populaire, la souscrip-
tion publique a atteint le chiffre de £564,765 et la caisse d'é-
pargne a offert £30,000 de rente annuelle à condition que douze
lits soient sous son patronage.

Nos plus sincères félicitations à M. le docteur Parizeau, qui
vient d'être appelé par le conseil de la Faculté de Médecine, à
succéder au regretté docteur Brunelle, dans la chaire de pro-
fesseur de pathologie externe.